



---

Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le mardi 21 mai 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2018-2019, du 21 mai 2019 au salon du personnel.

**PRÉSENCES : Membres présents à la réunion**

**Équipe-école**

Julie Sabourin, enseignante - présente  
Manon Boisvert, enseignante – absente  
Sylviane Cloutier, enseignante – absente  
Wafia Derbal, SDG – présente  
Claudine Baril, directrice – présente  
Kim Picard-Lavigne, enseignante – présente  
Ludovic Tourné- enseignant invité -présent

**Parents**

Pierre Paquette, président – présent  
Jn-Rony Vincent, vice-président- présent  
Mély Cung, secrétaire - présente  
Ulysse Fortier-Gauthier, membre - présent  
Sébastien Veillet, membre –présent

**Représentante de la communauté**

Julie Hornez, directrice par intérim des Loisirs St-Fabien– absente

**Représentante de l'OPP et des parents**

M. Long Vu - absent

Le quorum est atteint, l'assemblée est ouverte à 18h33.

Mot de bienvenu de M. Paquette.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par M. Paquette est proposé par M. Veillet et appuyé par M. Vincent.

**Adopté à l'unanimité**

3. Adoption du procès-verbal du 26 mars 2019

M. Fortier-Gauthier propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de madame Picard-Lavigne.

**Adopté à l'unanimité**

4. Suivis au procès-verbal du 26 mars 2019

a. Comité vert

Appui des parents et des professeurs pour la création du projet de jardin scolaire à l'école Saint-Fabien. Le budget initial était de 1000\$. Le comité vert demande 200\$ pour terminer le projet. Le projet a aussi obtenu un don de vivaces et d'arbustes d'une valeur totalisant 1000\$ de la part de la pépinière Jasmin. La plantation des végétaux est prévue au début juin.

M. Veillet propose d'ajouter 200\$ au financement du projet. Il est appuyé de M. Vincent.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### b. Campagne de financement Paniers bios

Madame Sabourin propose de se réinscrire cette année encore à l'activité « École enracinée » et l'achat de paniers bios. Elle est appuyée par M. Fortier-Gauthier.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### c. Budget Aide aux parents

Il reste 923\$ dans le dernier budget Aide aux parents qui ne sera pas dépensé cette année. Lors de la journée porte ouverte pour les maternelles, les parents seront informés de ce budget qui sera peut-être reconduit l'année prochaine. L'information sera aussi dans l'hyperlien en début d'année pour solliciter l'intérêt des gens et les sujets qui les intéressent.

#### 5. Période réservée au public

##### a. Suivi sur le réaménagement de la cour d'école.

Un chargé de projet a été nommé, mais le projet n'aura pas lieu cet été. Madame Baril va faire des démarches pour obtenir le nom du chargé de projet. M. Paquette a contacté le commissaire M. Lavoie pour un suivi sur le projet. Un suivi sera fait au prochain CÉ en juin.

#### 6. Sujets d'approbation

##### a. Projet éducatif

Le projet éducatif de l'école Saint-Fabien pour l'augmentation des compétences des élèves en littératie est conforme. Une fois approuvé par le CÉ, il sera mis en ligne sur le site de l'école. Par la suite, un questionnaire sera envoyé aux parents.

M. Fortier-Gauthier propose d'accepter le projet éducatif, appuyé par madame Picard-Lavigne.

#### **Adopté à l'unanimité**

##### b. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Ce sujet sera reporté au prochain CÉ, car les élèves de 4, 5 et 6<sup>e</sup> année sont présentement consultés.

##### c. Entrée progressive pour le préscolaire

L'entrée au préscolaire se fera en deux groupes (A & B) dès le mercredi 28 août 2019. La première journée, les élèves seront à l'école pour 1 heure. Le lendemain, 1.5 heure, le troisième jour 1,5 heure le matin et 1.5 heure l'après-midi. Dès le mardi 3 septembre, ce sera l'horaire régulier qui s'appliquera. Madame Cung propose d'accepter l'horaire pour l'entrée progressive des élèves du préscolaire, appuyée par madame Derbal.

#### **Adopté à l'unanimité**

d. Règlementation du service de garde

La modification la plus importante à la réglementation est l'heure d'ouverture du service de garde qui sera modifiée l'année prochaine. Présentement le service de garde ouvre à 6h45. La nouvelle proposition est d'ouvrir le Service de garde à 7h00. Les parents qui utilisent ce service entre 6h45-7h00 seront averti du changement pour l'année prochaine.

Madame Picard-Lavigne propose d'accepter ce changement, appuyée par madame Sabourin.

Il est aussi important de mentionner que pour des absences prolongées (voyages) : les règles habituelles s'appliquent.

Il serait aussi important de mentionner aux parents en début d'année que pour les absences, ils sont tenus d'informer le secrétariat ainsi que le Service de garde.

**Adopté à l'unanimité**

e. Sorties

Les sorties qui ont été adoptés par courriel par le CÉ sont :

- Pour le groupe 61 : LaserQuest le 4 juin 2019.
- Pour le groupe 41 : Lancement au Lion D'or le 17 mai 2019.
- Pour 30 élèves de 5 e année : Printemps sportifs le 7 mai 2019 centre Claude-Robillard.
- Le championnat régional d'athlétisme le 18 juin 2019.

Nouvelles demandes de sorties :

- Groupe 62 : Pierre-Olivier Bourque aimerait faire une activité au Parc Bellerive et à la piscine Annie Pelletier durant la semaine du 10 juin 2019. Le trajet se fera en autobus et 4\$ sera facturé aux parents pour le transport.
- Groupe 61 et 62 : Jennifer et David proposent une sortie sportive le 20 juin 2019 au Collège Bois-de-Boulogne. Il y aura du volley-ball de plage. Il s'agit d'une activité gratuite. Des frais de 4\$/élève seront exigés pour le transport en commun des 46 élèves.

Madame Cung propose d'accepter ces sorties et est appuyée par M. Paquette.

**Adopté à l'unanimité**

7. Sujets de consultation

a. Horaire de l'école (primaire)

Ajout d'un temps supplémentaire de récréation. L'horaire a été modifié pour ajouter 5 minutes en début de journée. La 2<sup>e</sup> cloche va sonner à 8h05 au lieu de 8h10. L'école se terminera à 15h35.

b. Révision de l'offre de service au secondaire

Les membres du CÉ ont visionné un vidéo et ont été consulté sur l'offre de service au secondaire pour la zone est. Les membres du CÉ ont donné leur opinion concernant les scénarios proposés, quels éléments ils trouvaient intéressant et qui doivent être conservés, quels éléments sont inutiles ou irréalisables et lesquels doivent être ajoutés ou bonifiés.

8. Sujet d'information

a. Calendrier scolaire 2019-2020

Le calendrier scolaire de l'année 2019-2020 est connu. Il y a seulement 2 journées pédagogiques qui ne sont pas encore certaines. Il s'agit des deux dernières, soit

celle du 26 mai 2020 et du 16 juin 2020 qui peuvent devenir des journées d'examen du ministère au besoin.

La photo scolaire sera le 16 septembre 2019.

La dernière journée d'école sera le lundi 22 juin 2020.

Le mardi 23 juin 2020 sera la première journée de reprise si jamais l'école est fermée due à une intempérie ou autre.

#### 9. Délégation

- a. Direction d'école : NIL
- b. Représentant(e) des enseignants : NIL
- c. OPP (M. Long Vu) : Achat de tables pour les divers événements de l'OPP.

M. Paquette a proposé à M. Vu d'envoyer un courriel avec toute l'information pour approbation des membres du CÉ.

M. Vu a envoyé un courriel le 21 mai 2019 mentionnant que l'OPP aimerait demander un budget de 1200\$ pour l'achat de 10 tables. Ces tables vont servir aux multiples activités de l'OPP tel que le bazar et de futurs événements. L'école pourra aussi se servir de ses tables.

Cette demande a été adoptée à l'unanimité par courriel par la CÉ le 22 mai 2019.

- d. Représentant du service de garde (Mme Wafia Derbal) :

Le service de garde va envoyer un sondage concernant les 3 journées du début d'année, soit du 23 au 27 août 2019 et les trois derniers jours de cette année, soit du 24-26 juin 2020 pour valider la nécessité d'offrir un service de garde.

De plus, le traiteur a envoyé un formulaire pour le renouvellement de son contrat. Le CÉ est d'accord pour renouveler l'entente.

- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : NIL
- f. Délégué du comité de parents : NIL
- g. Président : NIL

La prochaine assemblée des parents est le 5 septembre 2019. Le nom du président du CÉ a été demandé. L'événement sera publicisé dans l'hyperlien.

#### Varia

M. Vincent aimerait savoir si l'initiative « nager pour survivre sera reconduite l'année prochaine. Madame Baril répond que l'école a mentionné qu'elle était intéressée, mais n'a pas obtenu de réponse à savoir si cette initiative sera disponible l'année prochaine.

M. Veillet se questionne à savoir si les résultats du sondage de 2017 sur le portrait des élèves de 6<sup>e</sup> année fait par la Santé publique sont disponibles. Madame Baril va faire les vérifications appropriées.

M. Paquette propose la levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h50.

---

Pierre Paquette  
Président du CÉ

---

Claudine Baril  
Directrice

